

La pauvreté et la précarité : un couple très lié

Les mesures de la pauvreté

La précarité : des divers aspects à une vision globale

La précarité aux origines de la pauvreté

Rompre le cercle vicieux : le rôle des sécurisations

Les mesures de la pauvreté

Deux regards différents sur la pauvreté :

1 La pauvreté absolue

Conception utilisée par la Banque mondiale (et largement utilisée dans les pays anglo-saxons)

« Situation où les ressources monétaires d'un individu ne lui permettent pas de satisfaire ses besoins essentiels (manger, se loger, se vêtir) dans son pays ».

Le seuil mondial de pauvreté est calculé à partir des seuils de pauvreté nationaux des 15 pays les plus pauvres de la planète.

En 2020 il est fixé à 1.90 \$ par jour (77% de la population de Madagascar est en dessous de ce seuil en 2019).

La Banque mondiale calcule d'autres seuils de pauvreté :

- 3,20 dollars par jour, pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.**
- 5,50 dollars par jour, pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.**
- Pour les pays développés elle tient compte de l'accès à l'éducation et aux services de base, et du niveau de consommation ou de revenu représentatif de chaque pays, et dont la valeur augmente à mesure que le pays s'enrichit.**

A titre illustratif, le seuil de pauvreté absolue pour la France serait de 459 € par mois, ce qui concernerait en 2019 886 550 personnes, soit 1.3% de la population.

Aux Etats-Unis ce seuil serait de 520 \$ par mois.

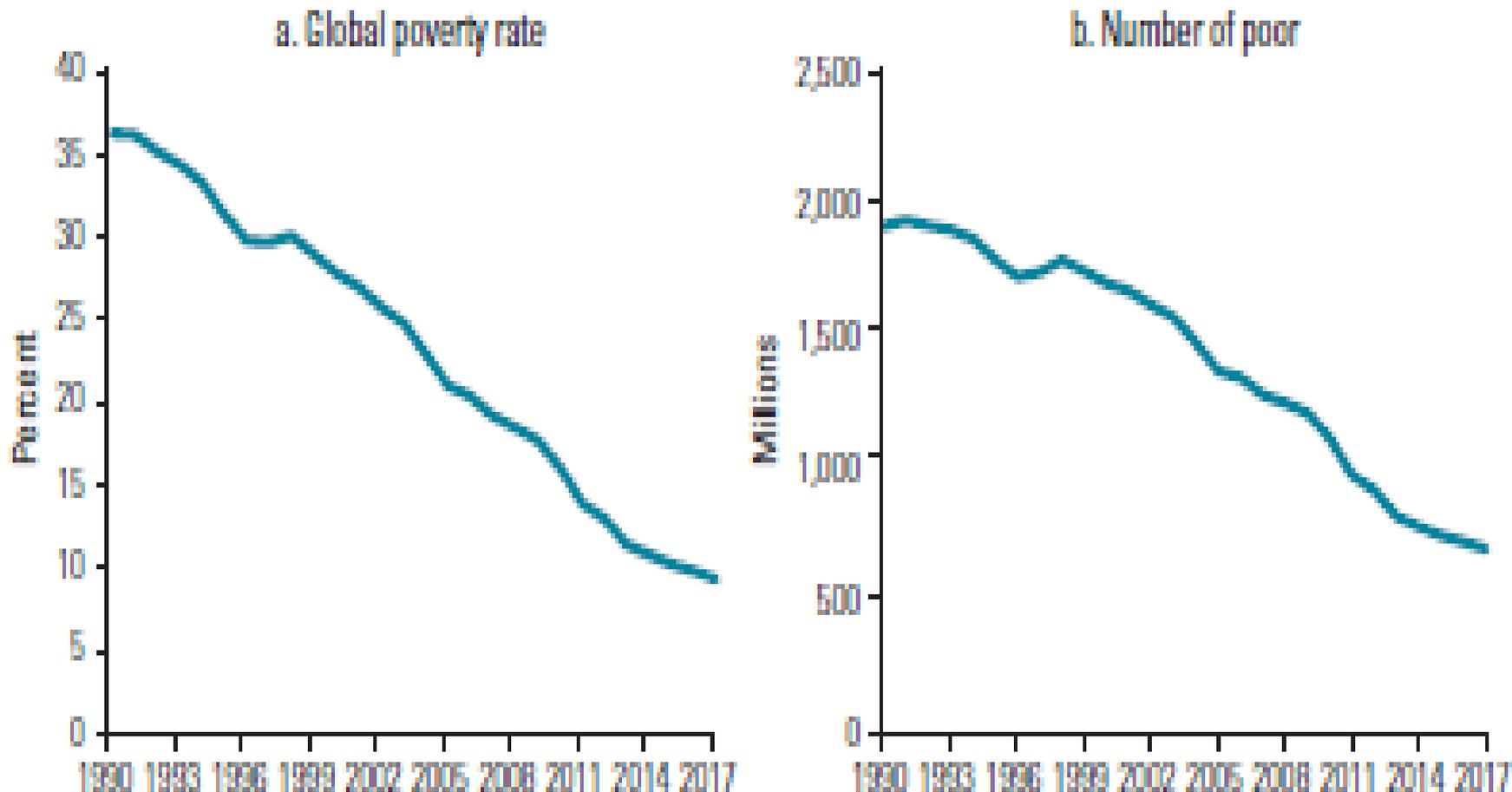
Cette conception de la pauvreté est jugée assez restrictive, et s'approche davantage de la notion de misère.

Dans le monde, en 2019, il y avait 643 millions de pauvres, soit 8.4 % de la population.

En apparence, la situation mondiale s'améliore : le nombre de pauvres en 1990 était de 1.9 milliard, et le taux de pauvreté était de 36%.

Mais la crise sanitaire et ses conséquences risquent d'avoir un impact très négatif sur cette évolution.

FIGURE 0.1 Global Poverty Rate and Number of Poor at the US\$1.90-a-Day Poverty Line, 1990–2017



Source: PovcalNet (online analysis tool), World Bank, Washington, DC, <http://research.worldbank.org/PovcalNet/>.
Note: The global coverage rule is applied (see annex 1A in chapter 1 in this report).

FIGURE 1.4 Nowcasts of the Global Poverty Rate and Number of Poor at the US\$1.90-a-Day Poverty Line, 2015–21

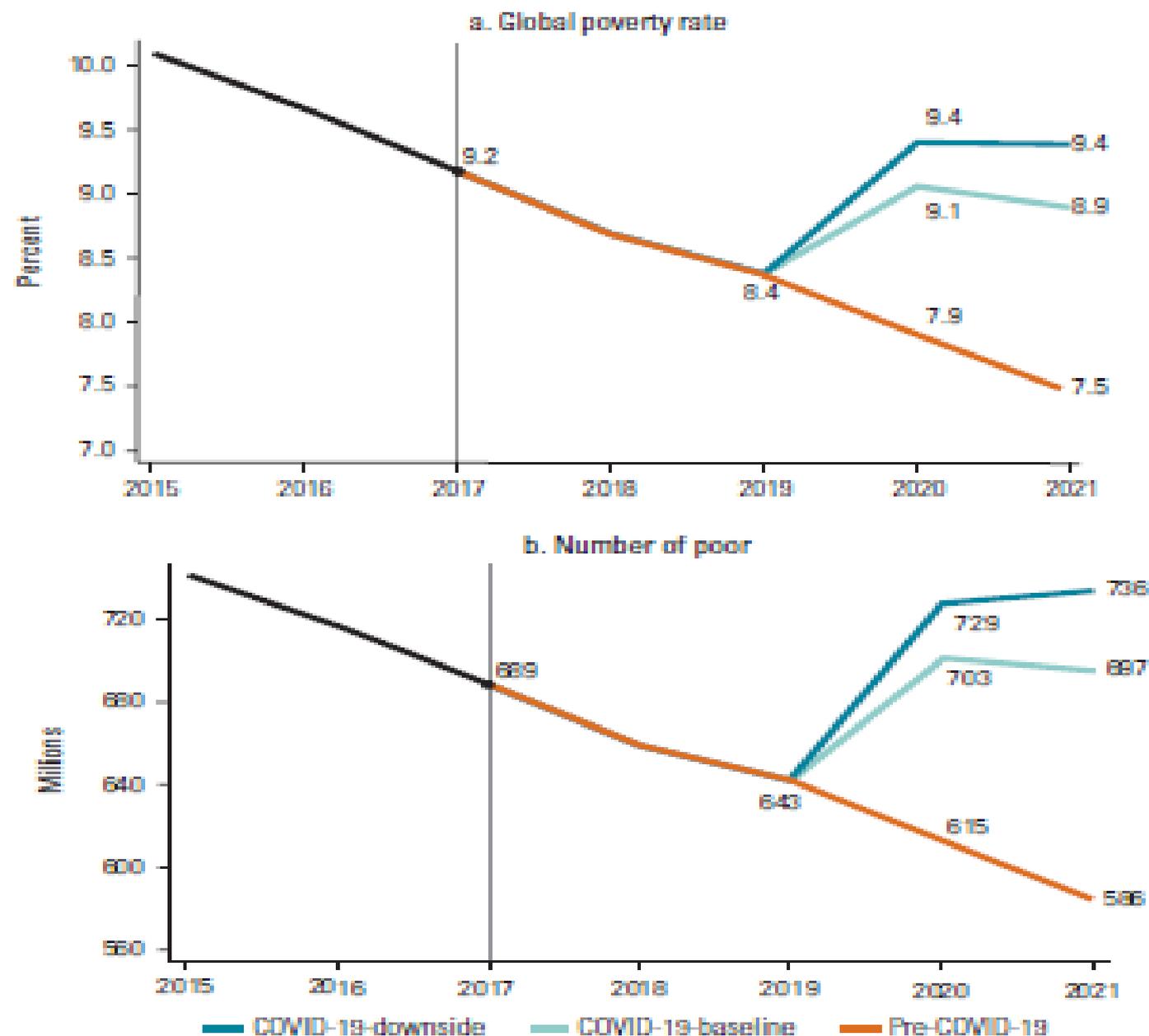
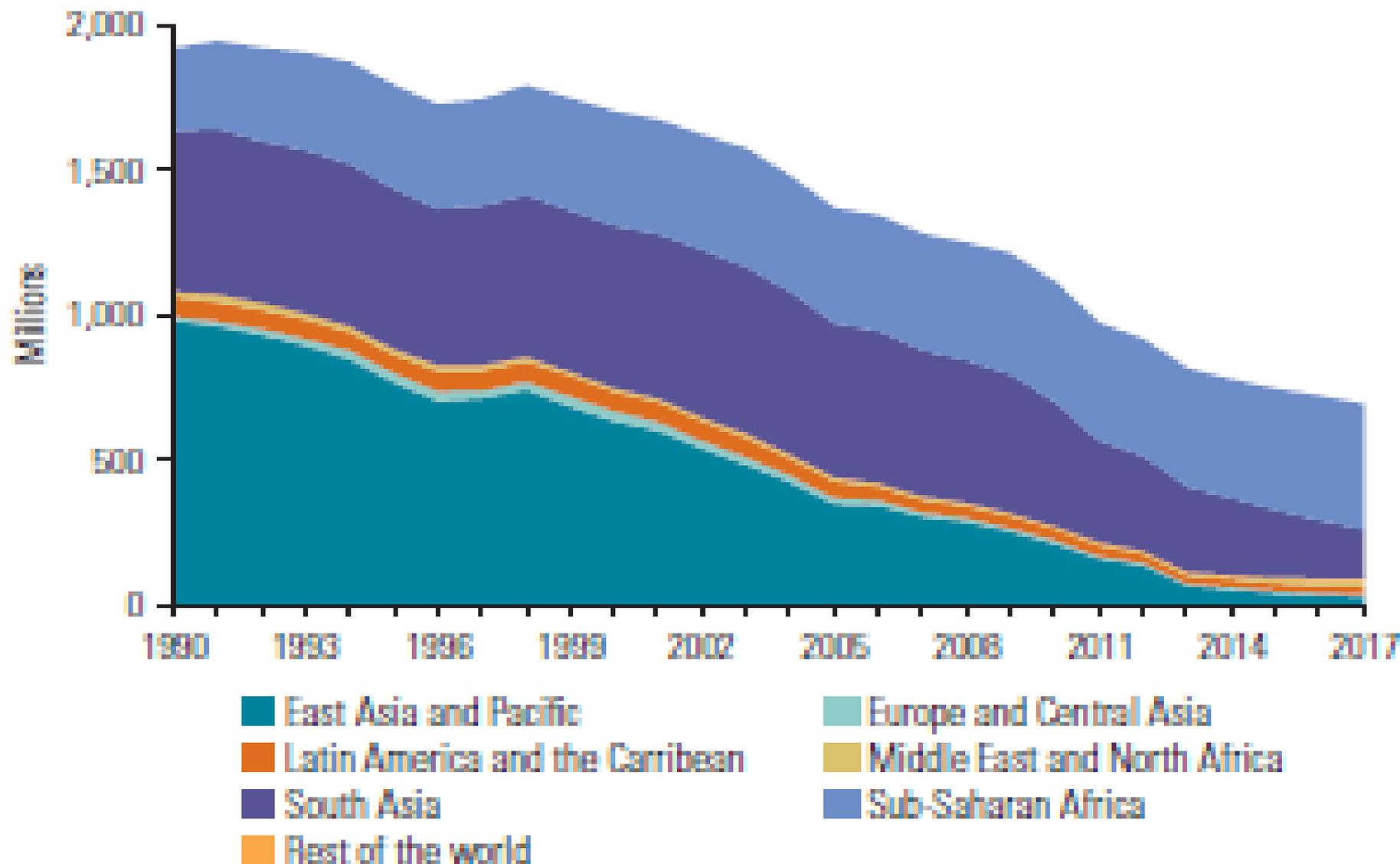
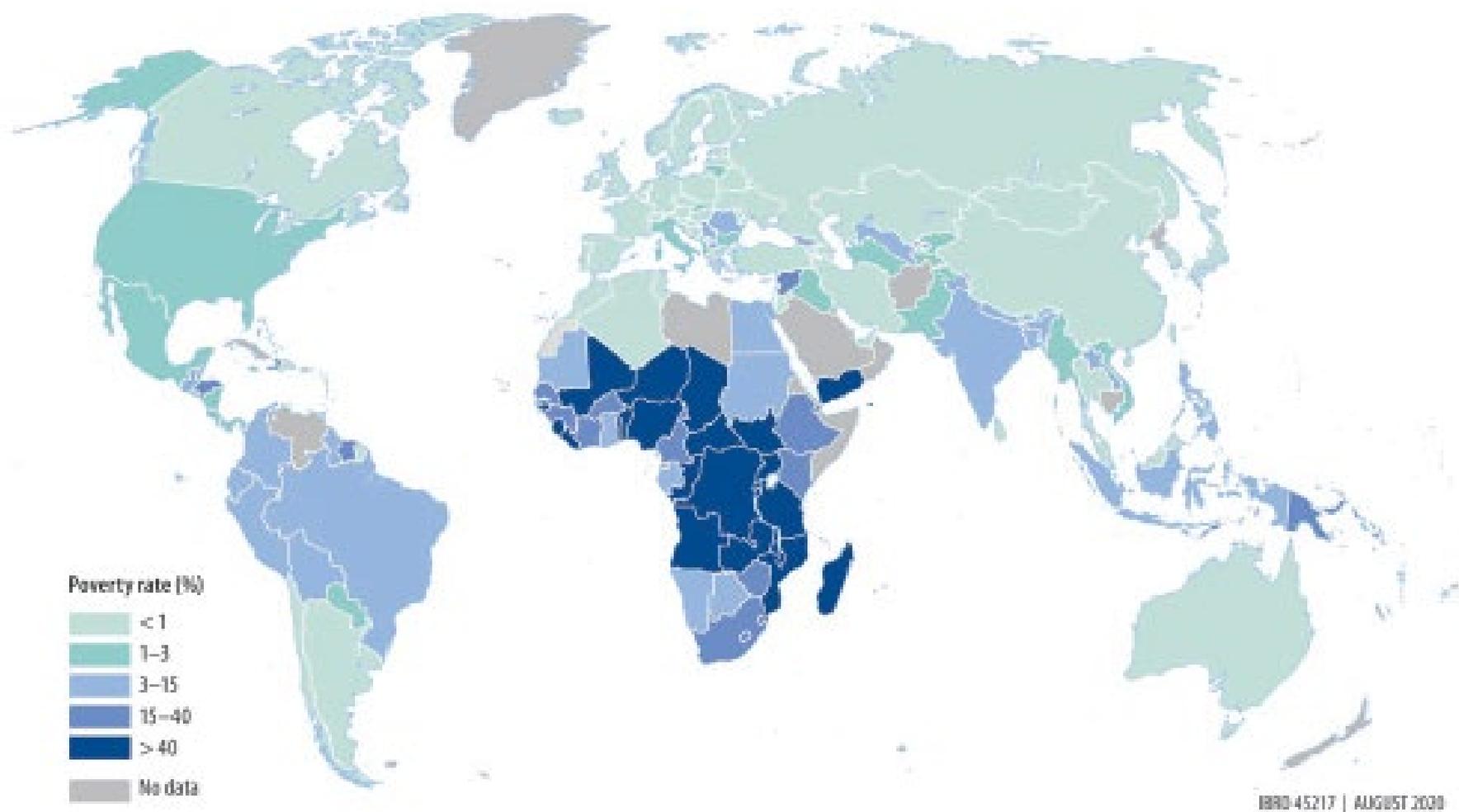


FIGURE 1.2 Number of Poor at the US\$1.90-a-Day Poverty Line, by Region, 1990–2017



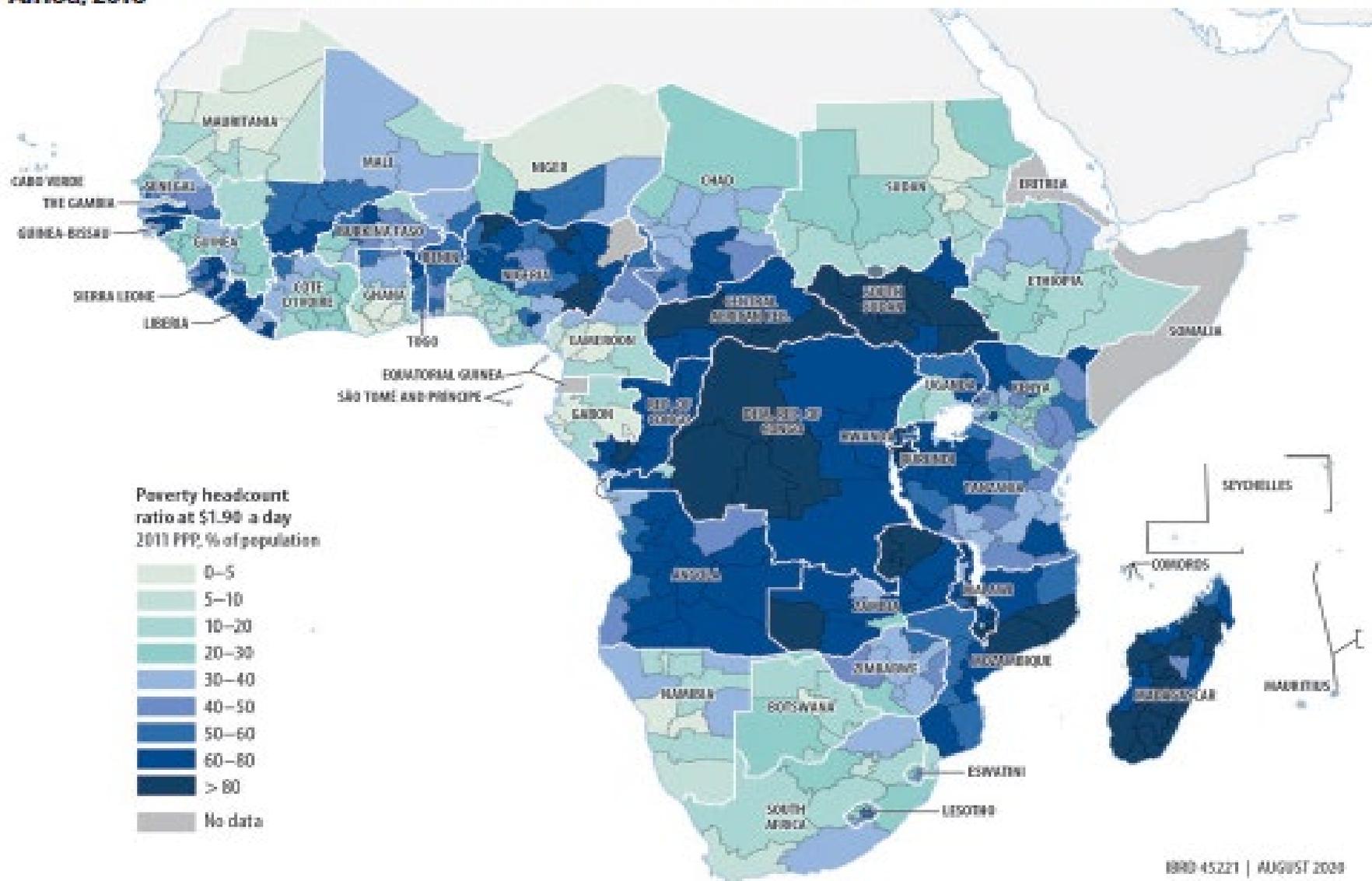
MAP 1.1 Poverty Rate at the US\$1.90-a-Day Poverty Line, by Economy, 2017



Source: PovcalNet (online analysis tool), World Bank, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/>.

Note: The map shows the lined-up poverty rates (at the international poverty line) for 2017 for economies with available data in PovcalNet. The figure uses the India estimate included in the global headcount (see box 1.2).

MAP 1.2 Poverty Rate at the US\$1.90-a-Day Poverty Line at the Subnational Level, Lined-Up Estimates, Sub-Saharan Africa, 2018



IBRD 45221 | AUGUST 2019

Source: Global Subnational Atlas of Poverty (see annex 3B), based on Global Monitoring Database and PovcalNet (online analysis tool), World Bank, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/>.

Note: The poverty rates are based on the international poverty line of US\$1.90 a day and are shown across areas for which the surveys are representative. The map shows lined-up estimates for 2018.

2 La pauvreté monétaire (ou relative)

C'est la conception utilisée en France et par l'Union européenne.

Cette conception part du principe que l'on est pauvre relativement à d'autres personnes, et pas seulement par rapport à des « manques » matériels.

Cette conception repose sur deux principes :

*** Le principe des Unités de consommation (UC)**

La dépense au sein d'un ménage augmente moins vite que le nombre de personnes du ménage : on peut parler d'économies d'échelle (exemple : on ne change pas systématiquement de logement quand naît un 3^o enfant)

On utilise alors une échelle internationale :

Le 1^o adulte du ménage = 1, tous les autres adultes (personnes de 14 ans ou plus) = 0.5, enfants (de moins de 14 ans) = 0.3.

Exemple : un couple constitué de 2 parents et de trois enfants dont 1 a moins de 14 ans comptera :

$$1 + (3 \times 0.5) + 0.3 = 2.8 \text{ UC.}$$

*** Le principe des seuils de revenus.**

Ils sont calculés à partir du revenu mensuel médian net d'une population : la moitié de la population gagne moins, la moitié gagne plus.

En France, le revenu médian est de 1 836 € nets (y compris d'impôts)

Les seuils de pauvreté sont calculés en % de ce revenu médian.

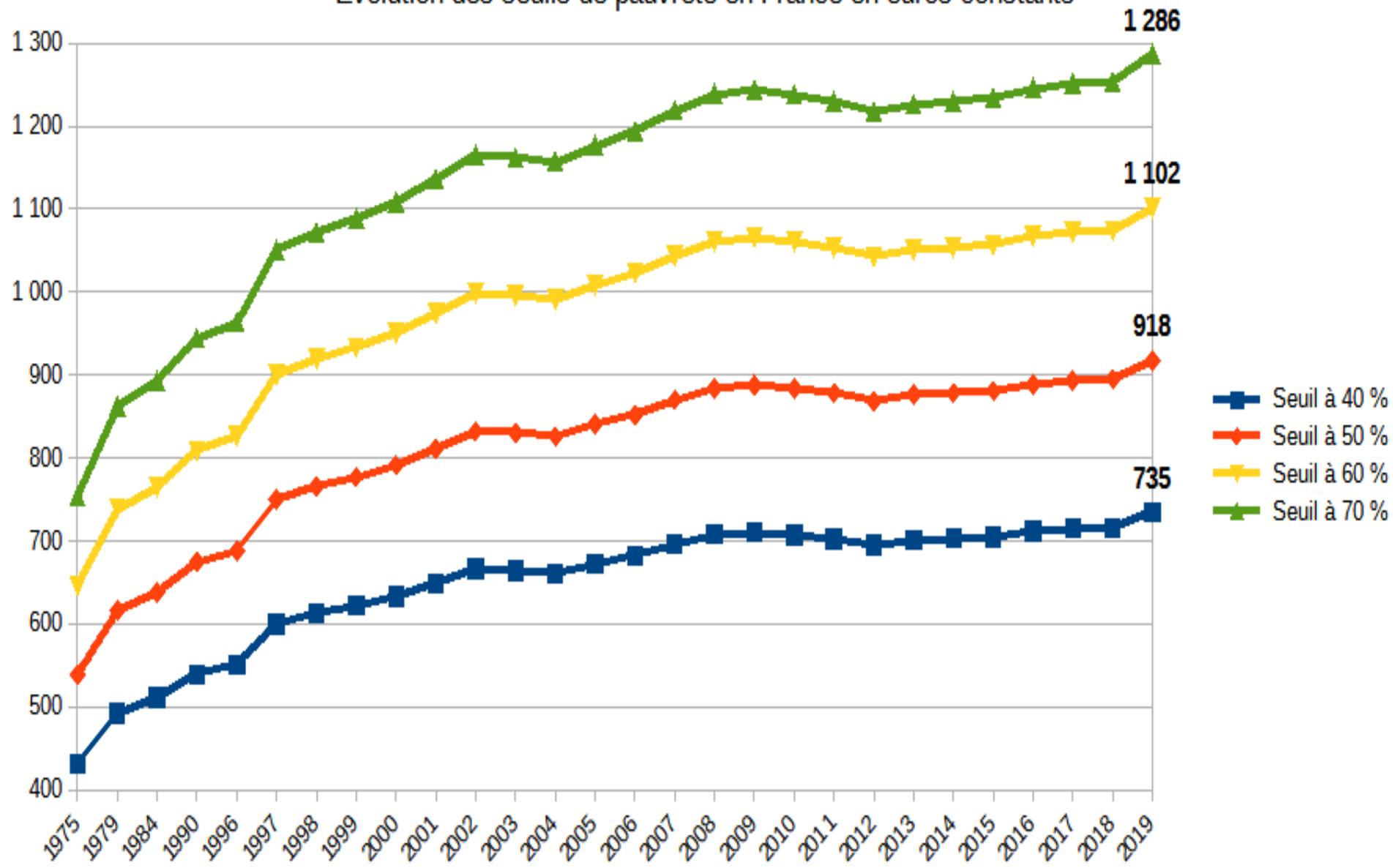
Les seuils les plus connus et les plus utilisés sont à 50% du revenu médian (définition « officielle » de la pauvreté en France) et à 60% du revenu médian (utilisé par Eurostat).

En France, le seuil de pauvreté à 50% est de 918 € par mois en 2019, et à 60% il est de 1 102 € par UC.

Par exemple, pour notre ménage précédent le seuil de pauvreté à 50% sera de $918 \times 2.8 = 2570.40$ € et à 60% il sera de $1\ 102 \times 2.8 = 3085.60$ €.

Si le ménage n'atteint pas ces seuils, toutes les personnes du ménages sont alors considérées comme pauvres.

Evolution des seuils de pauvreté en France en euros constants



Source : INSEE

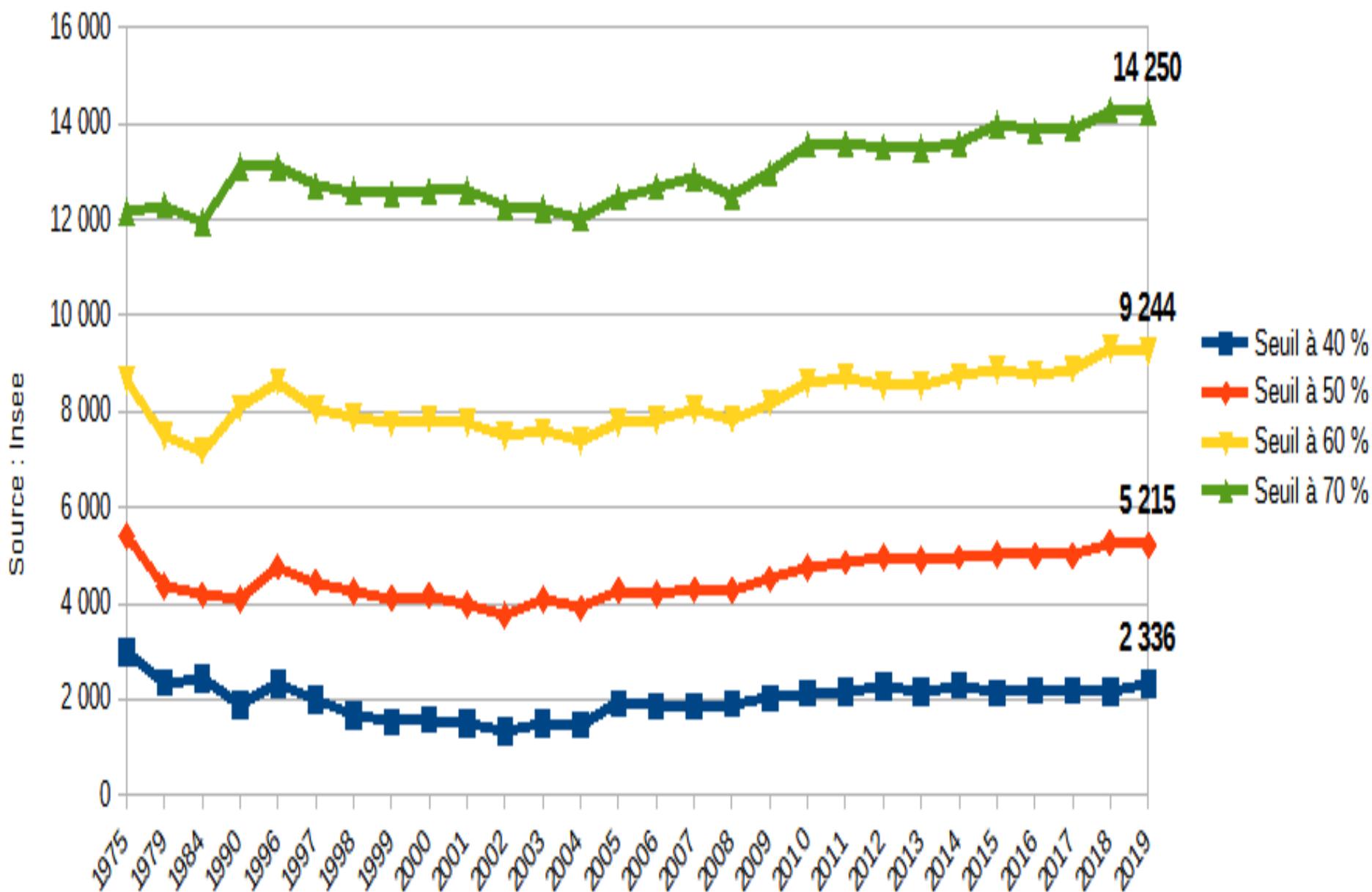
Ces seuils permettent donc de connaître le nombre de pauvres (et donc pas seulement de personnes dans la misère) dans un pays, et d'établir des comparaisons internationales.

A 50%, il y a en 2019 en France 5 215 000 personnes pauvres, soit 8.2% de la population.

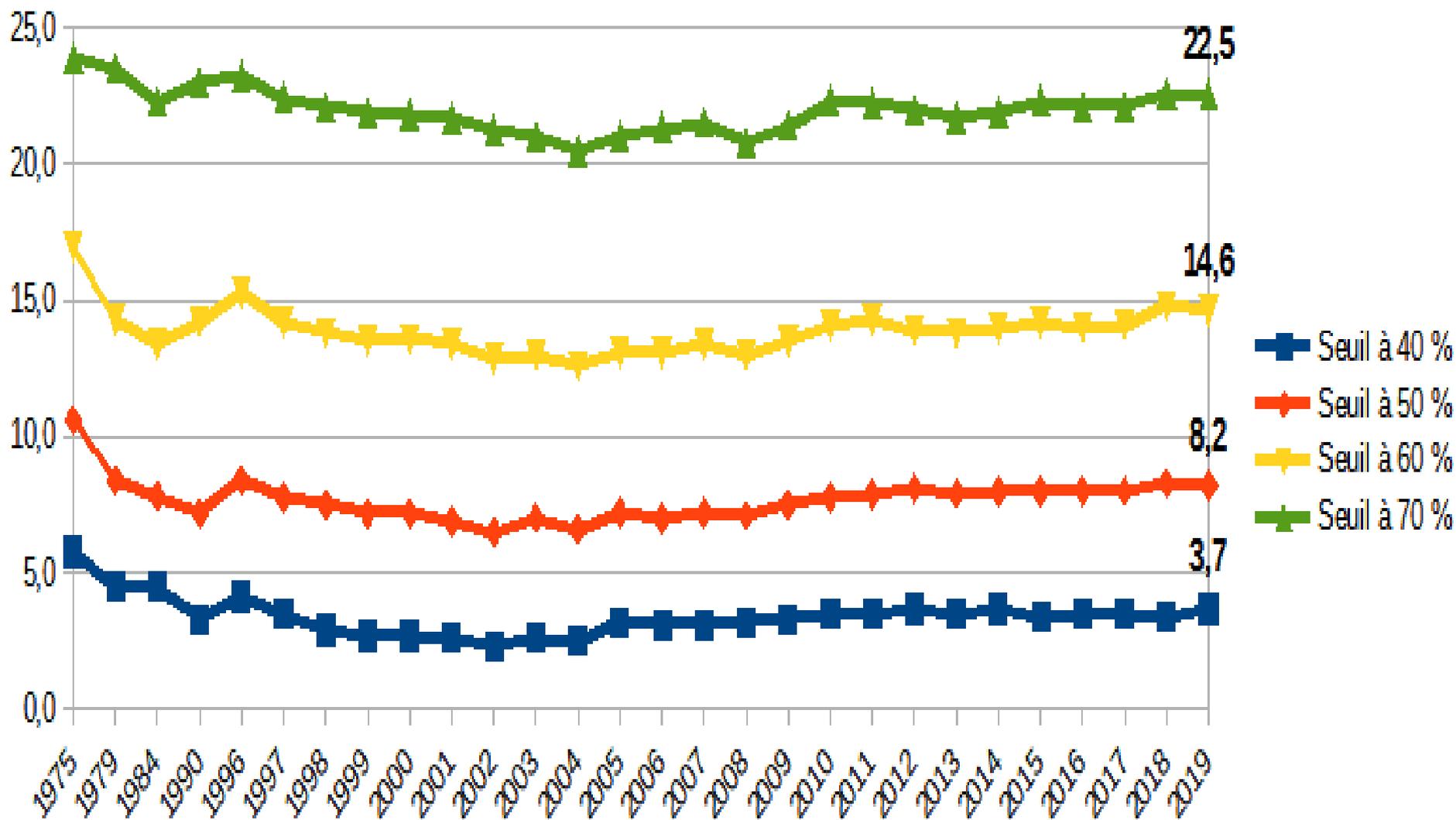
A 60% il y a 9 244 000 personnes pauvres, soit 14.6% de la population.

Cette approche est intéressante, moins restrictive que l'approche en terme de pauvreté absolue, mais elle est très sensible au seuil retenu : on peut ainsi dire que le nombre de pauvres en France varie de 2 236 000 (seuil à 40%) à 14 250 000 (seuil à 70%)

Nombre de personnes pauvres en France selon le seuil de pauvreté en milliers

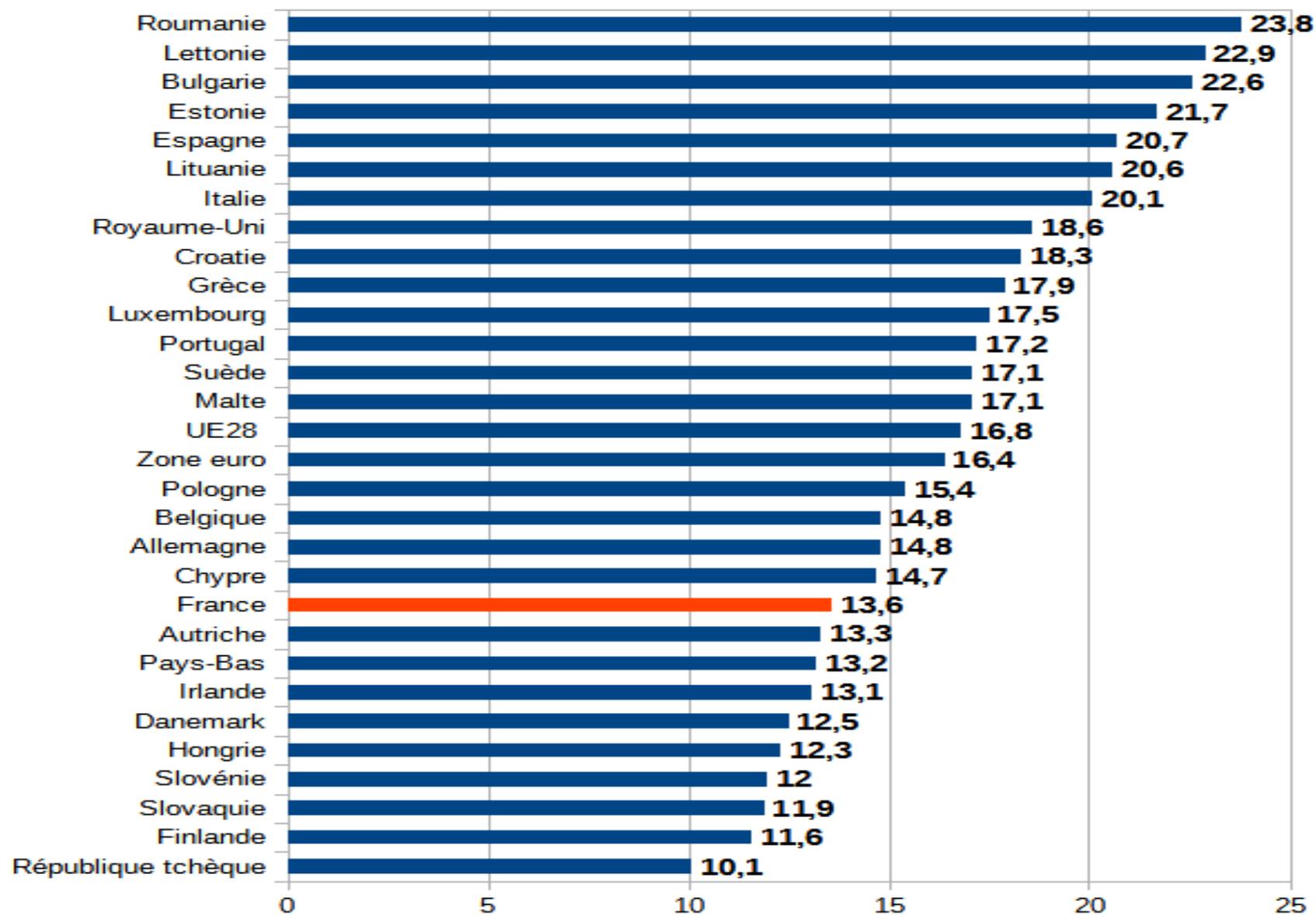


Taux de pauvreté en France selon le seuil de pauvreté en %



Source : Insee

Taux de pauvreté au seuil à 60% dans les pays de l'Union européenne en 2019



Source : eurostat

La précarité : des aspects divers à une vision globale

Il n'existe pas de définition générale de la précarité, sur le plan économique et social.

On peut estimer que la précarité renvoie à une notion de fragilité, d'incertitude, mais par rapport à des situations diverses.

Il y aurait donc plusieurs types de précarité (surtout dans nos sociétés) :

- précarité de l'emploi, quand on travaille moins longtemps que l'on souhaiterait (en tenant compte de la durée légale du travail): on utilise ici la notion de sous-emploi (CDD, intérim, temps partiel contraint)**

- précarité professionnelle quand on est au chômage ou que l'on occupe un emploi menacé par des licenciements.
- précarité énergétique quand on ne parvient pas à chauffer de façon convenable (c'est-à-dire 19° dans la journée et 16° la nuit) son logement.
- précarité du logement quand on est logé de façon insalubre et/ou qu'on ne parvient pas ou pas régulièrement à payer son loyer.
- précarité alimentaire quand on ne parvient pas à faire régulièrement 2 repas complets par jour.

Les situations de précarité sont donc multiples et la plupart d'entre elles sont dues à des situations initiales de pauvreté monétaire (précarité alimentaire, de logement ou énergétique).

Mais nous voyons également déjà que la précarité (emploi, professionnelle) peut être elle-même source de pauvreté.

Ces approches de la pauvreté sont intéressantes, mais elles renvoient surtout à des situations individuelles et elles ont du mal à « faire système » pour expliquer les blocages d'un pays dans son ensemble, comme Madagascar.

On peut alors essayer de proposer une vision plus globale de la précarité au sein d'un pays ou d'une société.

Cette approche est celle de M. Clair Michalon (agronome français né en 1952) dans son ouvrage « *Différences culturelles mode d'emploi* ».

Clair MICHALON

Différences culturelles mode d'emploi

Différences culturelles mode d'emploi

Devant la réalité des différences culturelles, nous sommes en général fort dépourvus. Pourquoi, à nos yeux, cet ingénieur brésilien ou ce jeune Africain de banlieue ou encore ce responsable japonais se comporte-t-il de façon si singulière ? De même, nos propres conduites ne leur paraissent-elles pas parfois étranges ? De malentendus en quiproquos, partout les incompréhensions rythment les rapports entre groupes sociaux, dans les quartiers comme dans l'arène internationale. Pourtant, la diversité des logiques sociales et culturelles, leur complémentarité, leurs possibilités d'évolution sont au cœur des propositions pour un meilleur dialogue entre les hommes.

Cet ouvrage, fruit de vingt ans d'expérience, est un véritable – et indispensable – outil d'analyse de la confrontation culturelle pour qui se prépare à vivre à l'étranger ou bien se trouve dans le quotidien en contact avec des personnes de cultures diverses.

Clair Michalon, né en 1952, est agronome de formation. Les projets de développement auxquels il a participé l'ont amené à découvrir d'autres cultures en Afrique, en Asie, en Amérique latine. Fervent vulgarisateur, formateur, il a rejoint l'équipe de CILO où il élabore des outils spécifiques à la communication interculturelle.

12 € TTC

ISBN 978-2-84280-035-2



9 782842 800352

Selon cet auteur, la précarité d'une société se définit comme la situation dans laquelle le droit à l'erreur n'existe pas.

Il ne s'agit pas bien entendu d'une interdiction morale ou sociale (comme par exemple à l'occasion d'un examen), mais d'une impossibilité vivrière.

Si la société (ou la famille, ou la communauté, ou le clan, ou l'individu...) se trompe dans ses choix, elle met en péril son existence même, et fait basculer d'une situation de pauvreté (ou même d'extrême pauvreté) à des situations de misère totale pouvant conduire à la disparition.

Dans ces sociétés, tout ce qui relève du risque, de l'inconnu et de l'innovation est donc reçu avec la plus extrême méfiance.

Cette approche ne s'oppose pas du tout aux approches culturelles des fonctionnements des sociétés (approches anthropologiques).

Au contraire, elle permet de comprendre (surtout pour nous occidentaux) pourquoi les pratiques culturelles sont aussi importantes.

Ces pratiques relèvent de la tradition, de l'habitude, de l'histoire. Elles sont donc rassurantes par rapport aux situations de précarité : si on suit la tradition, on ne prend pas de risques, et si on ne prend pas de risques, on ne peut pas se tromper.

La tradition devient donc gage de pérennité des situations.

Dans nos sociétés occidentales, cette approche permet de comprendre le comportement « routinier » des plus précaires.

Dans la mesure où les traditions culturelles sont assez largement abandonnées (exemple de la religion), c'est la routine qui vient les remplacer.

Le pauvre précaire préfère alors rester dans sa région, dans son type d'emploi (même s'il y a peu d'avenir) plutôt que de chercher à déménager ou à se requalifier.

Ce que beaucoup appellent « passivité », « fainéantise »..., n'est alors surtout qu'un réflexe de survie devant la peur de détériorer encore plus sa situation.

La précarité aux origines de la pauvreté

Quand on regarde l'Afrique (principalement, mais pas seulement) nous sommes toujours frappés par le contraste entre richesse potentielle de la plupart des pays et misère des habitants.

Beaucoup d'explications ont été apportées :

- explications en termes de domination : la pauvreté en Afrique serait le résultat de l'esclavage, de la colonisation, du pillage des ressources par les puissances occidentales.**

- explications en termes de blocages internes : blocages culturels, rapport au travail, pouvoirs politiques défectueux, corruption des élites, népotisme...**

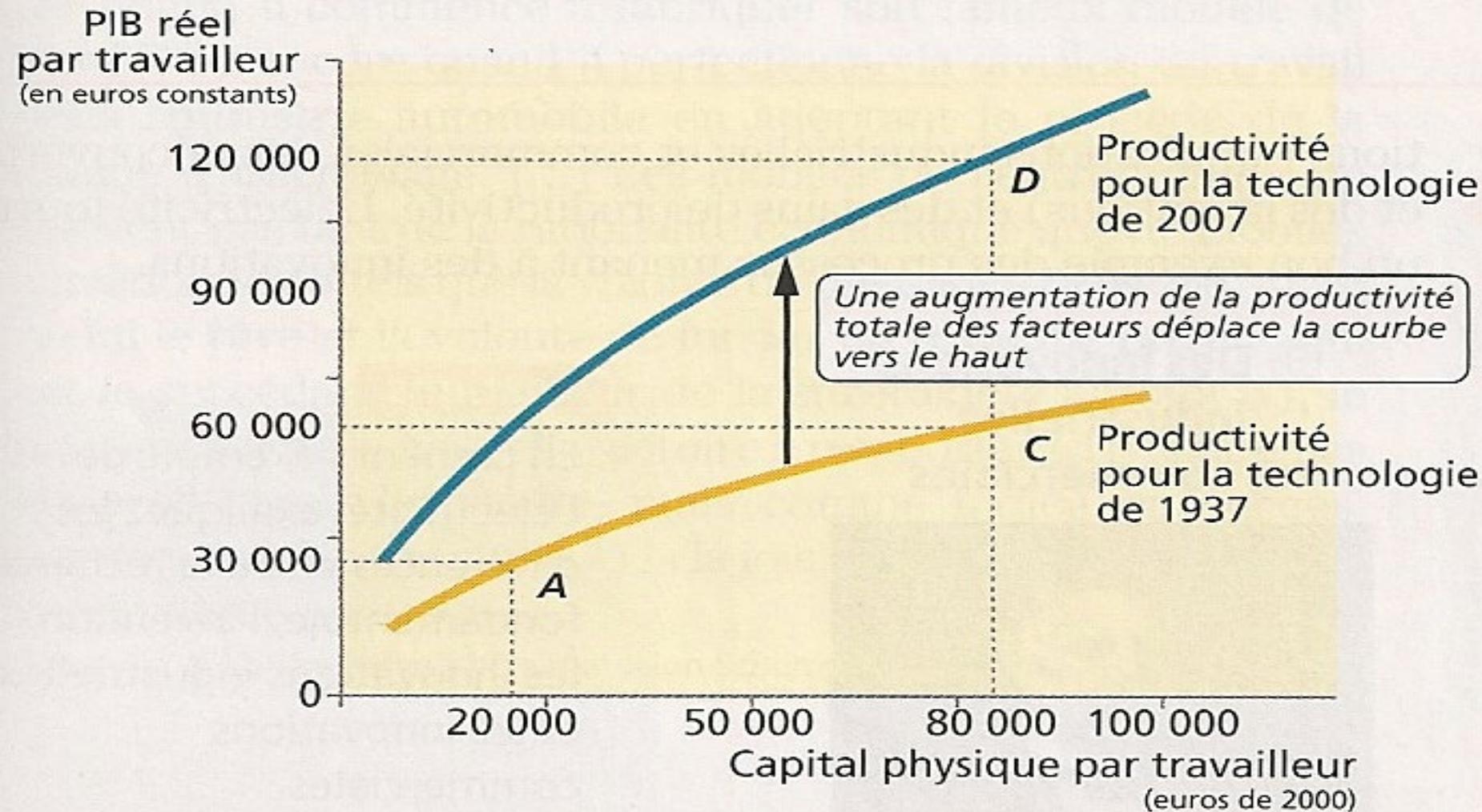
Toutes ces explications ont une part de vérité, et nous les avons déjà en grande partie abordées.

L'approche en terme de précarité initiale est une explication de plus, et elle est centrale.

Nous savons que dans tous les processus de développement, le principe d'innovation est essentiel, puisqu'il est le seul à pouvoir résoudre le problème du rendement décroissant du travail ou du capital.

Concrètement, nous savons qu'au-delà d'un certain temps de travail (ou d'effort au travail), la productivité se met à diminuer si on veut continuer à travailler.

Le problème est le même pour le capital : l'addition de machines ne permet pas de produire proportionnellement plus.



Source : P. Krugman, R. Wells, *Macroéconomie*, De Boeck Supérieur, 2009.

L'enseignement est assez clair : la seule possibilité à moyen terme de faire progresser le revenu par habitant (surtout si on tient compte de la pression démographique) est d'introduire des innovations dans le processus de développement.

C'est sans doute parce que l'Europe du XVIII^e siècle y est parvenue la 1^o (nous essaierons de voir pourquoi un peu plus loin) qu'elle est devenue la puissance mondiale dominante.

Pour l'Afrique et plus globalement pour les pays en développement, on ne perçoit pas d'autres moyens de sortir de la pauvreté que cette acceptation des innovations, qu'elles soient importées ou qu'elles émanent des sociétés elle-même (distinction néanmoins importante).

Mais on reste souvent « surpris » justement par la réticence des sociétés africaines devant les innovations, qu'elles soient sociales ou techniques.

En oubliant bien entendu les explications « raciales », on attribue souvent cette réticence aux facteurs culturels (religieux en particulier), à l'incapacité des pouvoirs politiques à les valoriser, et au facteur temporel : il faut du temps pour qu'elles soient acceptées.

La notion de précarité ajoute une explication qui n'est pas contradictoire : l'innovation est par définition un risque puisqu'elle est justement nouvelle. Et elle est d'autant plus nouvelle si elle ne provient pas des sociétés elles-mêmes.

Or si la précarité signifie que le droit à l'erreur n'existe pas, les sociétés des pays en développement ne sont alors pas logiquement réceptives à ces innovations.

Si celles-ci ne fonctionnent pas, ou mal, elles risquent de détruire un équilibre fragile et de précipiter les peuples dans la misère.

Les sociétés africaines préfèrent donc souvent se fier à la tradition (d'où l'importance du rôle des anciens, symboles de cette tradition et de sa capacité de résistance aux aléas) plutôt que de prendre des risques.

Ce que nous appelons « fatalisme », « passivité », « conservatisme » est donc d'abord un réflexe de survie et de protection.

Mais nous nous trouvons alors devant un cercle vicieux qui permet de comprendre une partie de la problématique de l'Afrique (et de beaucoup de précaires).

La précarité engendre la peur du risque et la réticence envers les innovations.

Cette réticence pousse à se réfugier dans la tradition et la conservation (y compris des élites).

Cette tradition ne permet pas de faire croître durablement le revenu par tête.

La pauvreté devient alors endémique, et elle débouche à son tour sur la précarité...

Ceci peut d'ailleurs expliquer pourquoi tant d'africains ont un comportement « de fuite » : quitter l'Afrique pour essayer de rompre le cercle.

Rompre le cercle vicieux : le rôle des sécurisations

C'est l'économiste et historien belge (puis Suisse) Paul Bairoch (1930-1999) qui a le mieux explicité le rôle de ce qu'il appelle les sécurisations dans son ouvrage de référence « *Mythes et paradoxes de l'histoire économique* » (1993).

Les sécurisations sont l'ensemble des processus sociaux, culturels, politiques ou économiques qui garantissent aux individus un minimum de sécurité lors de leurs initiatives économiques.

Il avait déjà montré dans « *Le tiers-monde dans l'impasse* » (1971) que l'absence ou l'insuffisance de ces processus pouvait bloquer le processus de développement.

A l'inverse, ce serait le développement de ces sécurisations puis leur généralisation qui auraient permis la révolution industrielle européenne.

Il insistait en particulier sur le rôle clé des droits de propriété, des assurances, des garanties obtenues auprès des premiers marchés boursiers...qui ont favorisé les innovations de toutes sortes.

En ce qui concerne l'Afrique actuelle ces sécurisations pourraient être de 3 ordres (liste non exhaustive) :

- le rôle des Organisations non gouvernementales (ONG) ou des associations qui peuvent garantir, à l'image d'Amifaso, la réalisation concrète des projets et donc inciter la population à s'y investir.

- le rôle des pouvoirs politiques devrait lui être de deux ordres, si possible :

- *garantir les droits de propriété de ceux qui ont innové**
- *assurer une couverture sociale minimale pour que le « droit à l'erreur » puisse exister.**

- le rôle la régulation des marchés internationaux est double lui aussi dans ce processus de sécurisation :

- Protéger les marchés locaux naissants de la concurrence des produits agricoles ou industriels en provenance d'occident ou d'Asie en développement**

- Garantir l'accès prioritaire des produits issus de l'innovation des pays en développement aux marchés occidentaux.**

C'était principalement le but de la Convention de Lomé (1975-2000, remplacée ensuite par l'accord de Cotonou) signée entre l'Union européenne et les pays de l'ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) qui concernent 79 pays (18 au départ).

Il faut néanmoins être bien conscients que ces processus de sécurisation prennent énormément de temps (nous avons déjà dit qu'ils ont mis 5 siècles à produire leurs effets en Europe), et qu'ils ne sont pas exclusifs d'autres politiques de développement.